

# FIP<sup>o</sup> Outre-Mer Inter Invest n°1

Fonds d'Investissement  
de Proximité

Au sens de l'article L. 214-31 du Code monétaire et  
financier (CMF)

**RAPPORT ANNUEL**  
31 décembre 2021

Société de gestion



## Avertissement

Inter Invest Capital est agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) (agrément GP-15000006) en qualité de société de gestion de portefeuille de fonds d'investissement alternatifs depuis le 25 février 2015.

Le présent document a été préparé par Inter Invest Capital pour les souscripteurs du FIP Outre-Mer Inter Invest n°1 (le "Fonds"), conformément au règlement et à la réglementation applicable au Fonds. Il contient des informations à caractère confidentiel qui vous sont communiquées en votre qualité de porteur de parts du Fonds. Il vous est rappelé que vous avez souscrit à un engagement de confidentialité sur toute information confidentielle relative au Fonds et à ses participations en devenant porteur de parts du Fonds.

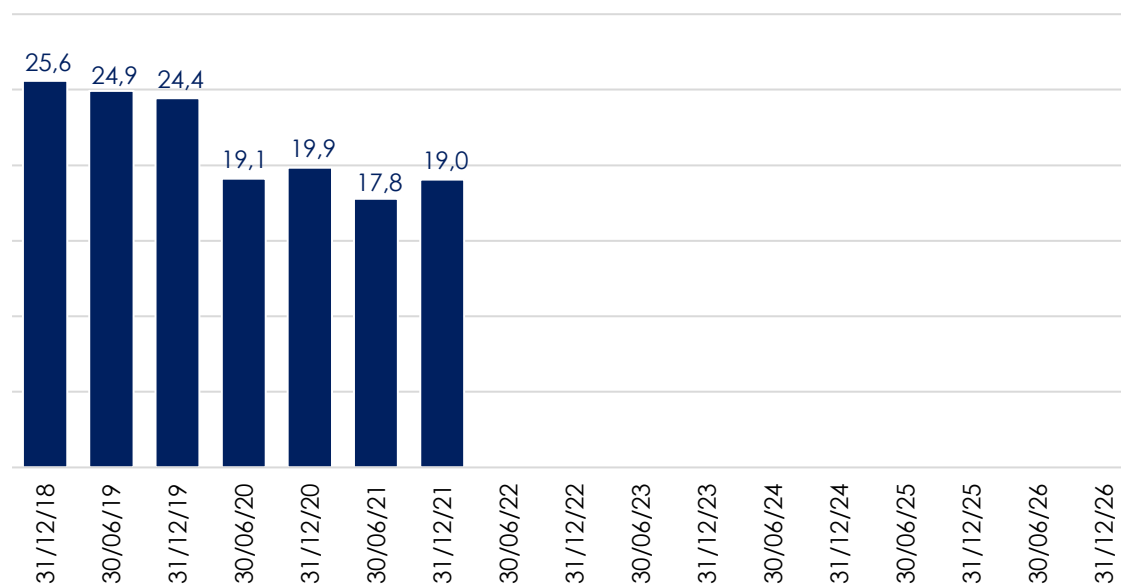
Les termes et expressions écrits avec une majuscule et utilisés dans ce rapport annuel et qui ne sont pas définis dans le corps du texte auront, sauf stipulations contraires, les significations qui leur sont données dans le règlement du FIP Outre-Mer Inter Invest n°1 (le "Fonds").

# Principales caractéristiques

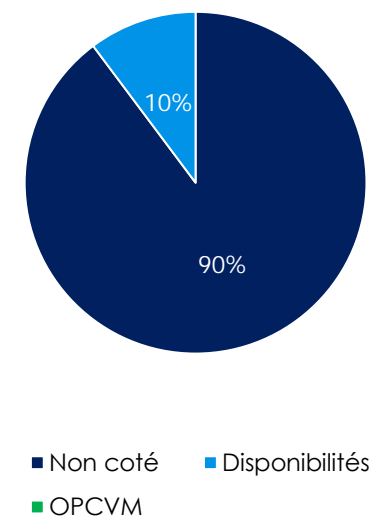
Caractéristiques principales du Fonds	
Nom du Fonds	Outre-Mer Inter Invest n°1
Société de gestion	Inter Invest Capital (agrément AMF n° GP-15000006)
Taille du fonds (engagement)	26 061 503,00 €
Devise	Euro
Domiciliation	France
Informations réglementaires	
Forme juridique	Fonds d'investissement de proximité
Régulateur	Autorité des Marchés Financiers ("AMF")
Lignes directrices de valorisation	International Private Equity & Venture Capital Valuation Guidelines
Rachat	Les demandes de rachat sont bloquées pendant toute la durée du Fonds
Dates clés	
Constitution	1er décembre 2017
Fin de période de souscription	31 décembre 2018
Durée de vie du Fonds	jusqu'au 31 décembre 2023, prorogeable trois fois un an
Clôture de l'exercice fiscal	31 décembre
Calcul des valeurs liquidatives	30 juin / 31 décembre
Stratégie d'investissement	
Stratégie	Objectif d'investissement dans des PME à différents stades de maturité
Zone Géographique	DOM-COM
Montant unitaire	Maximum 2,6m€
Gérants du Fonds	Benjamin Cohen, Julien Hugot, Sylvain Laporte
Prestataires	
Auditeurs	Mazars
Dépositaire	RBC Investor Services Bank France
Délégué Administratif & Comptable	Inter Invest Services

# Informations clés

Evolution de l'Actif Net depuis l'origine (M€)



Répartition de l'Actif Net



Part	Nombre	Valeur nominale	Valeur liquidative	Montant distribué	Performance depuis 1 an	Performance depuis l'origine
A	25 993 503	1,00 €	0,73 €	-	-4,0%	-26,7%
B	68 000	1,00 €	-	-		n/a

## Commentaire de gestion

Evènements survenus après la clôture de l'exercice

Les comptes annuels établis au titre de l'exercice 2021 tiennent compte du contexte de crise sanitaire liée à la Covid-19 qui a persisté au cours de cet exercice avec des périodes de confinements (en avril 2021) et de couvre-feu. L'impact de cette crise s'est largement fait ressentir sur les sociétés du portefeuille du Fonds et s'en trouve reflété dans la valorisation. Cependant il n'est pas possible à ce jour d'estimer sur le long terme les impacts de cette crise sanitaire sur les comptes du Fonds, ni les perspectives éventuelles de sortie de crise.

Pour ce qui concerne les évènements tragiques qui se déroulent actuellement en Ukraine, la Société de Gestion n'a pas, à ce jour, connaissance de clients situés dans cette région ou en Russie ni de participations dans ces deux pays.

Orientation de gestion

Le Fonds a pour objectif d'investir dans des sociétés exerçant leurs activités exclusivement dans des établissements situés :

- dans les départements d'outre-mer (Guadeloupe, La Réunion, Mayotte, Guyane, Martinique)
- à Saint-Barthélemy,
- à Saint-Martin,
- à Saint-Pierre-et-Miquelon,
- en Nouvelle-Calédonie,
- en Polynésie française, et
- dans les îles Wallis et Futuna.

(la « Zone Géographique »)

étant précisé que l'actif du Fonds ne peut être constitué à plus de 50 % de titres financiers, parts de société à responsabilité limitée et avances en compte courant de Sociétés Régionales exerçant leurs activités principalement dans des établissements situés dans une même collectivité de la Zone Géographique, ou ayant leur siège social dans cette même collectivité de la Zone Géographique.

Depuis l'ouverture de la période d'investissement, le Fonds a réalisé 8 investissements en Martinique, 7 investissements en Guadeloupe, 6 à la Réunion, 3 en Guyane et 2 en Polynésie française, 1 à Saint-Martin et 1 à Saint-Barthélemy.

Au 31/12/2021, le contrôle des ratios d'investissement fait ressortir que :

- le quota juridique mentionné au L214-28 du CMF visé au 4.1.1. F du Règlement du Fonds est atteint, le ratio correspondant étant de 81,1% ;
- le quota d'investissement mentionné au II de l'article 163 quinquies B du CGI visé au 4.1.2. du Règlement du Fonds est atteint, le ratio correspondant étant de 81,1% ;
- le Quota de 70% tel que défini au 4.1.1.G du Règlement du Fonds et aux dispositions de articles 199 terdecies-O A, VI ter A du CGI est atteint et égal à 79% de l'actif du Fonds.

# Portefeuille

## Sociétés en portefeuille

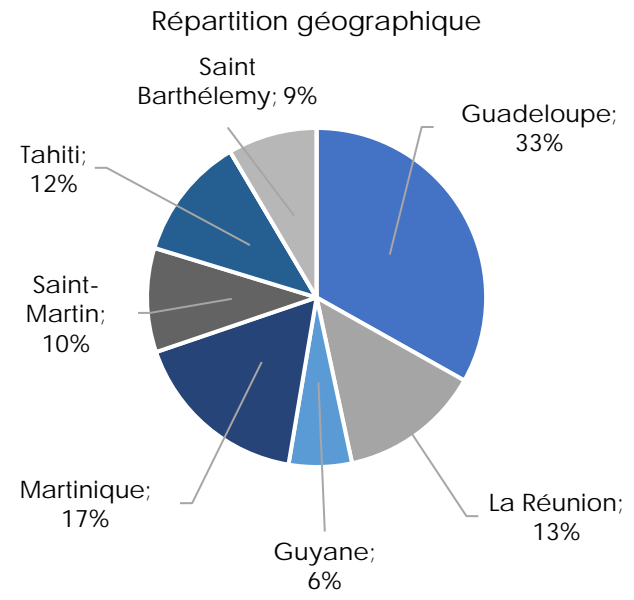
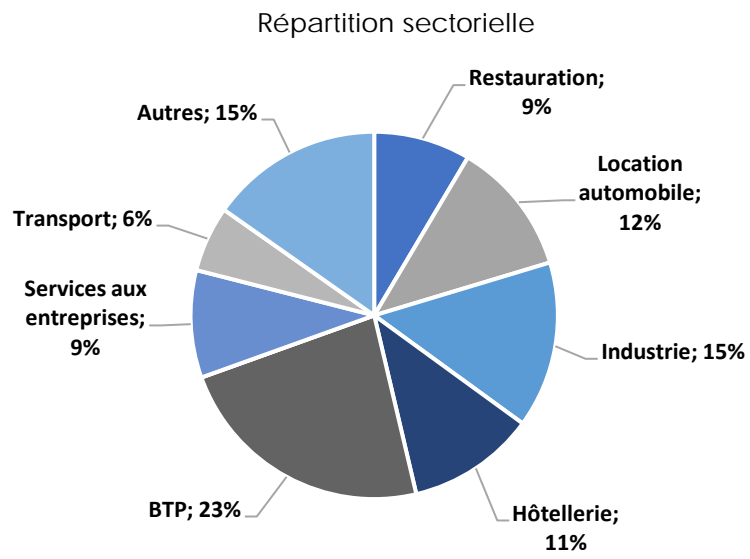
Société	Date du 1er investissement	Instruments <sup>1</sup>	Détention <sup>2</sup>	Montant investi (k€)	Valorisation (k€)	Multiple
Tremplin's	juin-18	OC	25,00%	1 000,0	825,0	0,83x
Transports Express C	mars-19	OC	37,50%	600,0	524,7	0,87x
Loca System	août-18	OC / AO	10,00%	1 000,0	798,0	0,80x
Royal Bora Bora	déc-18	OC / AO	25,98%	1 178,6	907,7	0,77x
Le Dronmi	nov-19	OC	30,24%	260,0	298,9	1,15x
SGEC	déc-19	OC	15,15%	2 500,0	1 437,5	0,58x
SMAC	déc-19	OC	34,78%	800,0	856,0	1,07x
SCITIOR	déc-19	OC / AO	28,57%	600,0	154,5	0,26x
AGD	déc-19	OC / AO	32,49%	1 203,1	949,8	0,79x
Auto Lagon	déc-19	OC / AO	40,68%	1 001,6	518,1	0,52x
D-Ocean	juil-19	OC	12,09%	550,0	591,3	1,08x
Plantation LAJUS	août-19	OC	25,90%	500,1	535,1	1,07x
Private Charter Tah	juil-19	OC / AO	34,21%	1 307,3	799,4	0,61x
TPRM Transport	sept-19	OC	22,88%	502,4	552,6	1,10x
Bourbon Gaz	mars-20	OC	2,44%	200,0	216,0	1,08x
SOLAG	janv-20	OC	49,99%	400,0	324,0	0,81x
SOLAM	janv-20	OC	49,99%	400,0	324,0	0,81x
Bioclimatic Technol	déc-18	AO	n/a	300,0	0,0	0,00x
Alizes Locations	déc-18	AO	34,60%	397,5	298,1	0,75x
Oresthe	mai-19	AO	26,82%	400,0	200,0	0,50x
Ste Forestière de bi	janv-19	AO	12,28%	210,0	52,5	0,25x
NLT Réunion	févr-20	AO	14,63%	300,0	225,0	0,75x
Préfabloc	avr-20	AO	27,78%	749,7	844,0	1,13x
Exforman	avr-20	AO	15,54%	751,6	846,2	1,13x
Dauphin Télécom	mai-20	AO	15,00%	2 100,0	2 100,0	1,00x
Fret Express Caraïbe	juin-20	AO	8,00%	120,0	120,0	1,00x
L'Atelier	déc-20	AO	20,41%	1 800,0	1 800,0	1,00x
<b>Total</b>				<b>21 132,0</b>	<b>17 098,3</b>	<b>0,81x</b>

<sup>1</sup> AP : "Action de Préférence" ; AO : "Action Ordinaire" ; OC : "Obligation Convertible"

<sup>2</sup> Sur une base "fully diluted"

## Sociétés cédées

Société	Date du 1er investissement	Date de cession	Montant investi (k€)	Produits de cession (k€)	Multiple	TRI
Total			0,0	0,0		



# Détail des sociétés en portefeuille



## Résumé de l'investissement

Dénomination sociale	Tremplin's
Forme juridique	SAS
Président	Jean-Pierre Laurent
Synthèse activité	Société spécialisée dans les travaux acrobatiques de nettoyage industriel et entretien des espaces verts
Secteur	Services aux entreprises
Zone géographique	Martinique
Date 1er investissement	juin-18
Instruments financiers	OC
% du capital (fully diluted)	25,00%
Montant investi (k€)	1 000,0
Valorisation (k€)	825,0
Multiple	0,83x
Représentation	n/a

## Informations financières

(k€)	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23	déc-24	déc-25	déc-26	déc-27
CA	4 451	2 875	3 765	3 300							
Var n/(n-1)		-35,4%	31,0%	-12,3%							

## Description de l'activité

Tremplin's est une société martiniquaise spécialisée dans les travaux acrobatiques, le nettoyage industriel et les missions environnementales principalement à destination des collectivités et avec des relais de croissance sur des clients privés (nettoyage de vitres et façades, élagage à l'aménagement paysager). Tremplin's se développe sur de nouvelles zones géographiques (Guadeloupe, Guyane) et les cycles de paiement et le besoin en fonds de roulement ont nécessité un financement en haut de bilan par plusieurs FIP.

## Développements récents

Le chiffre d'affaires 2021 est en amélioration suite à une reprise de l'activité et le décalage de certains chantiers ayant débuté en 2020.





### Résumé de l'investissement

Dénomination sociale	Loca System
Forme juridique	SAS
Président	Vianney Simmonet
Synthèse activité	Société spécialisée dans le domaine de la location d'engins de travaux publics.
Secteur	Services aux entreprises
Zone géographique	Guadeloupe
Date 1er investissement	août-18
Instruments financiers	AO / OC
% du capital (fully diluted)	10,00%
Montant investi (k€)	1 000,0
Valorisation (k€)	798,0
Multiple	0,80x
Représentation	n/a

### Informations financières

(k€)	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23	déc-24	déc-25	déc-26	déc-27
CA	2 612	3 599	4 632	4 177							
Var n/(n-1)		37,8%	28,7%	-9,8%							

### Description de l'activité

Loca system a été créée en 2005 et est spécialisée dans le domaine de la location d'engins de travaux publics avec ou sans opérateur. L'activité en Guadeloupe et en Martinique depuis 2016 est répartie entre les grands groupes nationaux, les groupes régionaux du BTP et les artisans locaux.

### Développements récents

En 2020, l'activité se contracte de -10% et l'impact sur la rentabilité d'exploitation est davantage significatif -47%. Sur l'exercice 2021, le chiffre d'affaires connaît une progression de 9% et l'EBITDA devrait croître également.

## Résumé de l'investissement

Dénomination sociale	Bioclimatic Technology Reunion
Forme juridique	SAS
Président	Véronique Sierra
Synthèse activité	Société spécialisée dans la construction de bâtiments bioclimatiques
Secteur	BTP
Zone géographique	La Réunion
Date 1er investissement	déc-18
Instruments financiers	AO
% du capital (fully diluted)	n/a
Montant investi (k€)	300,0
Valorisation (k€)	0,0
Multiple	0,00x
Représentation	n/a

## Informations financières

(k€)	sept-17	sept-18	sept-19	sept-20	sept-21	sept-22	sept-23	sept-24	sept-25	sept-26	sept-27
CA		1 415	713	n/a	n/a						
Var n/(n-1)			-49,6%								

## Description de l'activité

Créée fin 2014, Bioclimatic Technology Réunion (BTR) est une société qui produit et commercialise la construction de maisons individuelles ainsi que de bâtiments collectifs bioclimatiques, une gamme de produits de blocs de coffrage isolants sous la marque « Home Block » (murs, dalles et toitures), des accessoires de production et d'économie d'énergie (ballon thermodynamique, photovoltaïque, etc.) et de la location de matériels spécialisés et de la formation à l'utilisation des produits.

## Développements récents

Suite à des tensions de trésorerie et le décalage de chantier, la société a été mise en liquidation judiciaire le 20 avril 2020. L'entreprise a été liquidée à la même date.



### Résumé de l'investissement

Dénomination sociale	Royal Bora Bora
Forme juridique	SAS
Président	Christina Teihotaata
Synthèse activité	Hôtel trois étoiles – Grand Tourisme situé à Bora Bora
Secteur	Hôtellerie
Zone géographique	Tahiti
Date 1er investissement	déc-18
Instruments financiers	AO / OC
% du capital (fully diluted)	25,98%
Montant investi (k€)	1 178,6
Valorisation (k€)	907,7
Multiple	0,77x
Représentation	n/a

### Informations financières

(k€)	déc-17	sept-18	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23	déc-24	déc-25	déc-26
CA	0	42	59	442	878						
Var n/(n-1)			39,1%	653,6%	98,8%						

### Description de l'activité

Le Royal Bora Bora, ancien Novotel Bora Bora, est un hôtel trois étoiles – Grand Tourisme racheté en 2017 sur fonds propres par le groupe Royal Polynesia et situé à 10 min de Vaitape, port de plaisance pour yachts, navettes et paquebots et à moins d'1 km de la plage de Matira. Le groupe Royal Polynesia, propriété de la famille Auroy, est déjà propriétaire de plusieurs hôtels Grand Tourisme en Polynésie française : le Royal Tahitien (RT) à Papeete et le Royal Huahine (RH).

### Développements récents

En raison de la crise sanitaire, l'ouverture totale de l'hôtel prévue en février 2020 a dû être reportée. A compter d'octobre, l'hôtel a finalisé ses travaux et ses 80 clefs sont ouvertes à la commercialisation.

Toutefois la crise sanitaire induit que l'hôtel alterne, ouverture partielle, fermeture et donc obère sa capacité à générer des bénéfices. Le chiffre d'affaires au 30 juin 2021 est de 70k€ contre 284k€ au 30 juin 2020 suite à 4 mois de fermeture sur 6. Le S2 2021 devrait être de meilleur facture.



### Résumé de l'investissement

Dénomination sociale	Alizes Locations
Forme juridique	SAS
Président	Philippe Baby
Synthèse activité	Société spécialisée dans la location courte durée de véhicules
Secteur	Location automobile
Zone géographique	Guadeloupe
Date 1er investissement	déc-18
Instruments financiers	AO
% du capital (fully diluted)	34,60%
Montant investi (k€)	397,5
Valorisation (k€)	298,1
Multiple	0,75x
Représentation	n/a

### Informations financières

(k€)	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23	déc-24	déc-25	déc-26	déc-27
CA	308	565	986	927							
Var n/(n-1)		83,6%	74,4%	-6,0%							

### Description de l'activité

Créée en 2012, Alizes Locations est une société spécialisée dans la location courte-durée de véhicules et d'utilitaires qui se différencie par sa capacité de livraison sur la Guadeloupe et la Martinique, plutôt que d'un fonctionnement avec des bureaux et une agence ce qui permet d'offrir une mobilité géographique aux clients. La commercialisation s'effectue au travers d'un site internet et d'un partenariat avec Renfiles. Alizes Locations a réalisé l'embauche d'opérationnels pour effectuer les livraisons des véhicules et d'un commercial pour prospecter les entreprises, hôtels et gîtes et développer la partie utilitaires.

### Développements récents

L'activité a été impactée par la crise sanitaire, les différents confinements et couvre-feux qui ont stoppé l'arrivée de touristes à plusieurs reprises dans l'année.

Le dirigeant a su réduire sa base de frais et a continué d'investir dans la flotte pour être prêt lors des reprises d'activité face à certains concurrents qui ont réduit leur flotte.

Cette stratégie porte ces fruits puisqu'en 2021 le chiffre d'affaires a poursuivi sa croissance (+55% vs celui réalisé en 2020) et la rentabilité est à l'équilibre avec un niveau de dette maîtrisé composé essentiellement du PGE (246k€).



### Résumé de l'investissement

Dénomination sociale	Ste Forestière de biomasse
Forme juridique	SAS
Président	Jonathan Sophie
Synthèse activité	Société spécialisée dans l'exploitation forestière en Guyane en partenariat avec l'ONF
Secteur	Autres
Zone géographique	Guyane
Date 1er investissement	janv-19
Instruments financiers	AO
% du capital (fully diluted)	12,28%
Montant investi (k€)	210,0
Valorisation (k€)	52,5
Multiple	0,25x
Représentation	n/a

### Informations financières

(k€)	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23	déc-24	déc-25	déc-26	déc-27
CA	8	157	n/a	n/a							
Var n/(n-1)		1857,5%									

### Description de l'activité

Créée en 2015, Société Forestière de Biomasse (SFB) est une société spécialisée dans l'exploitation forestière. Elle est détenue majoritairement par une famille d'entrepreneurs guyanais avec des expériences dans le terrassement, les travaux publics et le travail du bois.

SFB avait signé des accords-cadres avec l'ONF pour l'exploitation de la forêt de Bélizon (121.835 ha) dont 60% des zones peuvent être exploitées conformément à une Charte d'Exploitation à Faible Impact qui démontre par trimestre le contrôle sur l'abattage des arbres et la conduite des machines pour préserver l'environnement. Dans le cadre du lancement d'activité, SFB a obtenu des minimums de commandes de l'ONF et vise à terme un chiffre d'affaires supérieur à 1m€

### Développements récents

Elle a perdu son contrat avec l'ONF suite à l'incapacité à respecter certaines conditions. De ce fait la structure n'a plus d'activité, le dirigeant tente de se relancer à travers de nouveaux marchés.

Le Fonds est en négociation pour céder les titres qu'il détient à l'un des actionnaires fondateurs.



### Résumé de l'investissement

Dénomination sociale	Transports Express Caraïbes
Forme juridique	SAS
Président	Patrice Amanou
Synthèse activité	Société spécialisée dans le transport de passagers entre la Martinique et Sainte-Lucie.
Secteur	Transport
Zone géographique	Martinique
Date 1er investissement	mars-19
Instruments financiers	OC
% du capital (fully diluted)	37,50%
Montant investi (k€)	600,0
Valorisation (k€)	524,7
Multiple	0,87x
Représentation	n/a

### Informations financières

(k€)	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23	déc-24	déc-25	déc-26	déc-27
CA	805	1 005	1 323	401							
Var n/(n-1)		24,8%	31,7%	-69,7%							
EBITDA	172	213	320	49							
% CA	21,4%	21,2%	24,2%	12,2%							
RN	54	70	97	-106							
% CA	6,7%	7,0%	7,3%	-26,4%							
Disponibilités	1	81	467	120							
Dettes financières	419	989	1 636	2 014							

### Description de l'activité

Transports Express Caraïbes (TEC) est une société spécialisée dans le transport de passagers entre la Martinique (Le Marin) et Sainte-Lucie (Rodney Bay) pour une clientèle composée à 30% de touristes et 70% de locaux. TEC dispose de deux navires : le Capo Rosso, acquis en 2014 par endettement financier et le Capo Rosso 2 livré en juin 2019 par le chantier français ODC Marine.

### Développements récents

Après une année 2019 parfaitement dans le Business Plan, les exercices 2020 et 2021 ont été impactés fortement par la crise du Covid-19 puisque l'activité de transport de passagers entre la Martinique (Union Européenne) et Sainte-Lucie (indépendant) a été suspendue de mars 2020 à octobre 2020 puis de nouveau en début d'année 2021. Seul le fret a pu être effectué permettant de couvrir quelques frais fixes. En 2022, la reprise s'annonce toujours délicate : pass sanitaire obligatoire pour se rendre à Sainte-Lucie et motifs impérieux pour le trajet inverse.

## Résumé de l'investissement

Dénomination sociale	Oresthe
Forme juridique	SAS
Président	Marius Seytor
Synthèse activité	Résidence hôtelière 4 étoiles située au François
Secteur	Hôtellerie
Zone géographique	Martinique
Date 1er investissement	mai-19
Instruments financiers	AO
% du capital (fully diluted)	26,82%
Montant investi (k€)	400,0
Valorisation (k€)	200,0
Multiple	0,50x
Représentation	n/a

## Informations financières

(k€)	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23	déc-24	déc-25	déc-26	déc-27
CA			2	0							
Var n/(n-1)				-100,0%							

## Description de l'activité

Villa Cardinale est un projet de rénovation hôtelière de l'ancien New Riviera au François, acquis en 2017 par des entrepreneurs locaux. Le projet est de réhabiliter l'hôtel et de le louer à la SAS Oresthe pour une exploitation en résidence de location saisonnière haut de gamme. Ce projet fait suite au rachat en décembre 2017 de l'hôtel New Riviera (12 chambres) aujourd'hui dans un état vétuste et non-exploité. Le budget global de l'opération s'élève à 2,9m€.

## Développements récents

Après des problématiques avec l'équipe technique, le chantier n'a toujours pas débuté. Une nouvelle équipe a été recrutée l'été dernier sous l'égide d'Olivier Compère qui a revu entièrement le projet. Un nouveau permis de construire a été déposé avec l'objectif de débiter les travaux en mars 2022.



### Résumé de l'investissement

Dénomination sociale	D-Ocean
Forme juridique	SAS
Président	Jacques Dijoux
Synthèse activité	Résidence hôtelière 4 étoiles située à la Saline (Réunion)
Secteur	Hôtellerie
Zone géographique	La Réunion
Date 1er investissement	juil-19
Instruments financiers	OC
% du capital (fully diluted)	12,09%
Montant investi (k€)	550,0
Valorisation (k€)	591,3
Multiple	1,08x
Représentation	n/a

### Informations financières

(k€)	juin-18	juin-19	juin-20	juin-21	juin-22	juin-23	juin-24	juin-25	juin-26	juin-27	juin-18
CA	0	13 131	3 952	5 078							
Var n/(n-1)			-69,9%	28,5%							

### Description de l'activité

Ness by D-Ocean est une résidence hôtelière 4 étoiles en bord de plage située à La Saline sur la côte Ouest de la Réunion. L'hôtel ouvert en janvier 2019 a une capacité totale de 84 chambres (52 chambres supérieures, le reste étant des chambres rooftop ou des suites) et dispose d'un jardin verdoyant, d'une piscine à débordement de 100m<sup>2</sup>, un spa en partenariat avec Cinq Mondes (3 salles de massages privés, hammam, jacuzzi), une salle de fitness, deux restaurants, un bar de plage et deux foodtrucks.

### Développements récents

Les comptes 2020 reflètent l'impact de la crise du Covid-19 qui a été important pour la résidence hôtelière. Malgré cette période difficile, la rentabilité est positive avec un taux d'occupation moyen sur l'année de 57,1%. Au 30 juin 2021, le chiffre d'affaires atteint 5,078k€ mettant en avant la belle reprise de l'activité avec un taux d'occupation moyen à 68,4% depuis janvier 2021. Les disponibilités au 30 juin 2021 sont en progression. L'exercice 2021-2022 semble bien orienté avec un taux d'occupation autour de 70%.





### Résumé de l'investissement

Dénomination sociale	Private Charter Tahiti
Forme juridique	SAS
Président	Bruce Andrieux
Synthèse activité	Société spécialisée dans la location de catamarans avec ou sans skipper et équipage en Polynésie
Secteur	Autres
Zone géographique	Tahiti
Date 1er investissement	juil-19
Instruments financiers	OC
% du capital (fully diluted)	34,21%
Montant investi (k€)	1 307,3
Valorisation (k€)	799,4
Multiple	0,61x
Représentation	n/a

### Informations financières

(k€)	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23	déc-24	déc-25	déc-26	déc-27
CA		1 437	1 887	1 061							
Var n/(n-1)			31,4%	-43,8%							

### Description de l'activité

Créée en 2008, Poe Charter (Private Charter Tahiti) est une société spécialisée dans la location de catamarans avec ou sans skipper et équipage en Polynésie française. Poe Charter est le 4ème opérateur de charter nautique en Polynésie française et leader dans les îles du Vent (Tahiti, Moorea, Tetiroa) et les Tuamotu (Fakarava, Rangiroa).

### Développements récents

L'année 2020 a été très compliquée du fait du contexte sanitaire et de la fermeture des frontières de la Polynésie française. Le chiffre d'affaires a connu une réduction de 78% ce qui a fortement dégradé la rentabilité. La zone est fortement dépendante des touristes provenant de métropole et des USA.

L'activité montre des signes d'amélioration sur 2021 avec un chiffre d'affaires de 155mFCPF (1 299 k€) et la société a obtenu sur le S2 2021 un PGE permettant de consolider sa trésorerie.



### Résumé de l'investissement

Dénomination sociale	Plantation LAJUS
Forme juridique	SAS
Président	Gerald Vivies
Synthèse activité	Société spécialisée dans le vieillissement et la commercialisation de spiritueux en Martinique
Secteur	Autres
Zone géographique	Martinique
Date 1er investissement	août-19
Instruments financiers	OC
% du capital (fully diluted)	25,90%
Montant investi (k€)	500,1
Valorisation (k€)	535,1
Multiple	1,07x
Représentation	n/a

### Informations financières

(k€)	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23	déc-24	déc-25	déc-26	déc-27
CA	21	169	565	101							
Var n/(n-1)		704,8%	234,3%	-82,1%							

### Description de l'activité

Plantation Lajus est une société basée au Carbet en Martinique et spécialisée dans le vieillissement et la vente de Rhum. Plantation Lajus a pour objet de stocker, conserver et faire vieillir le rhum durant plusieurs années. Le rhum sera commercialisé en rhum vieux dans la catégorie premium. L'objectif à court-moyen terme est d'installer une distillerie qui fonctionnera tout au long de l'année et qui sera alimentée par les cannes de l'Habitation (30ha).

### Développements récents

La période de vieillissement s'étale sur 5 ans, à la fin de cette période le stock sera commercialisé et permettra donc d'enregistrer les revenus escomptés.



### Résumé de l'investissement

Dénomination sociale	TPRM Transport
Forme juridique	SAS
Président	Nylvestre Epil
Synthèse activité	Fret inter-îles aux Antilles
Secteur	Transport
Zone géographique	Guadeloupe
Date 1er investissement	sept-19
Instruments financiers	OC
% du capital (fully diluted)	22,88%
Montant investi (k€)	502,4
Valorisation (k€)	552,6
Multiple	1,10x
Représentation	n/a

### Informations financières

(k€)	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23	déc-24	déc-25	déc-26	déc-27
CA	2 086	1 954	2 388	2 551							
Var n/(n-1)		-6,3%	22,2%	6,8%							

### Description de l'activité

Transport Public Routier et Maritime (TPRM) est une société spécialisée dans le transport de marchandises, hors produits vivants, en tous genres (alimentaire, bois, automobile, parapharmacie) sur le marché inter-îles. Elle effectue également des déménagements. La société intervient sur l'ensemble de la Guadeloupe et la Martinique.

### Développements récents

Malgré la crise sanitaire, l'entreprise a gardé une activité stable et est même limitée par ses capacités actuelles. Il est prévu des investissements en 2022 ainsi que la livraison du nouvel entrepôt qui va lui permettre de répondre à la demande. Le dirigeant a profité de l'année 2021 pour restructurer certains services et effectuer des recrutements stratégiques. L'atterrissage pour l'exercice 2021 prévoit un chiffre d'affaires de 2.500k€ et une rentabilité positive.. La société a contracté un PGE de 500k€ auprès du LCL.



### Résumé de l'investissement

Dénomination sociale	Le Dronmi
Forme juridique	SAS
Président	Pierre-Antoine Goubet
Synthèse activité	Résidence hôtelière à Cayenne, meublés de tourisme et d'affaires classé 3 étoiles
Secteur	Hôtellerie
Zone géographique	Guyane
Date 1er investissement	nov-19
Instruments financiers	OC
% du capital (fully diluted)	30,24%
Montant investi (k€)	260,0
Valorisation (k€)	298,9
Multiple	1,15x
Représentation	n/a

### Informations financières

(k€)	sept-17	sept-18	sept-19	sept-20	sept-21	sept-22	sept-23	sept-24	sept-25	sept-26	sept-27
CA	183	125	219	449	382						
Var n/(n-1)		-31,7%	75,2%	105,1%	-14,9%						

### Description de l'activité

Le Dronmi est un résidence hôtelière meublée au cœur de Cayenne classée 3\* qui regroupe 7 chambres et 2 duplex. Elle accueille aussi bien des touristes qu'une clientèle d'affaires.

### Développements récents

Depuis le début de la crise sanitaire dite Covid-19, l'hôtel a été privatisé par la Croix Rouge et affiche un taux d'occupation de 100%. En revanche, le bar et le restaurant étaient fermés par intermittence selon l'évolution de la situation.

La société a loué jusqu'en janvier 2021 une maison afin de commercialiser 4 appartements supplémentaires, ce qui explique la baisse de chiffre d'affaires et de rentabilité entre les deux derniers exercices. Pour autant avec une rentabilité de 18% du chiffre d'affaires et une position de cash de +250k€, la situation financière reste satisfaisante.



### Résumé de l'investissement

Dénomination sociale	AGD
Forme juridique	SAS
Président	Anicet Manlius
Synthèse activité	Société de déménagement en Guadeloupe, Martinique et Guyane sous l'enseigne Biard
Secteur	Autres
Zone géographique	Guadeloupe
Date 1er investissement	déc-19
Instruments financiers	OC
% du capital (fully diluted)	32,49%
Montant investi (k€)	1 203,1
Valorisation (k€)	949,8
Multiple	0,79x
Représentation	n/a

### Informations financières

(k€)	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23	déc-24	déc-25	déc-26	déc-27
CA	2 366	2 274	2 344	2 107							
Var n/(n-1)		-3,9%	3,1%	-10,1%							

### Description de l'activité

La société Agence Guadeloupéenne de Déménagement (AGD) est spécialisée dans les services de déménagement pour particuliers et entreprises en Guadeloupe. AGD est franchisée "Biard Déménagements", enseigne spécialiste dans les déménagements entre la métropole et les DOM COM et bénéficiant d'une belle renommée dans les territoires ultra-marins.

Suite à la liquidation du franchiseur Particom (Groupe Biard), AGD a repris les marques du groupe à la barre du tribunal de commerce en 2019. Le dirigeant prévoit de poursuivre le développement sur la Guadeloupe et de relancer l'enseigne en Martinique et en Guyane via des sociétés ad-hoc et ainsi se positionner comme le leader du déménagement dans la Caraïbe (objectif de parts de marché d'1/3 du marché du déménagement dans les Antilles françaises).

### Développements récents

Le redémarrage des activités sur la Martinique et dans une moindre mesure en Guyane a été marqué par la crise du Covid-19, limitant de facto la mobilité des individus. AGD voit donc son chiffre d'affaires décroître de 10%.

L'activité à la Réunion est en cours de redémarrage en 2021 et devrait monter en puissance en 2022.



### Résumé de l'investissement

Dénomination sociale	SMAC
Forme juridique	SAS
Président	Olivier Gomila
Synthèse activité	Société de nettoyage industriel en Guyane
Secteur	Industrie
Zone géographique	Guyane
Date 1er investissement	déc-19
Instruments financiers	OC
% du capital (fully diluted)	34,78%
Montant investi (k€)	800,0
Valorisation (k€)	856,0
Multiple	1,07x
Représentation	n/a

### Informations financières

(k€)	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23	déc-24	déc-25	déc-26	déc-27
CA	1 565	1 492	1 676	1 881							
Var n/(n-1)		-4,7%	12,3%	12,2%							

### Description de l'activité

Clean Espace (nom commercial de SMAC) est une société de nettoyage industriel créée en 1996 pour des clients TPE et PME. L'acquisition de Clean Espace a eu lieu le 19 décembre 2019 par le management actuel, propriétaire d'un groupe concurrent Guyamazon. Le rapprochement de ces deux acteurs va permettre de créer un leader régional avec une part de marché supérieure à 50%, de réaliser des économies d'échelle et une mutualisation des coûts.

### Développements récents

Sur l'exercice 2020, Clean Espace a réalisé un chiffre d'affaires de 1,8m€ en croissance de 12% par rapport à celui de l'exercice précédent et la rentabilité d'exploitation est positive.

Les charges exceptionnelles sur l'exercice clos correspondent à la dernière rémunération d'accompagnement des cédants et le résultat net devrait être moins affecté sur l'exercice en cours, permettant de (i) renforcer les Fonds Propres et (ii) améliorer la trésorerie.



### Résumé de l'investissement

Dénomination sociale	SCITIOR AG
Forme juridique	SAS
Président	Thomas Coquil
Synthèse activité	Société spécialisée dans la conception et la construction de maisons individuelles écologiques en bois
Secteur	BTP
Zone géographique	Martinique
Date 1er investissement	déc-19
Instruments financiers	AO
% du capital (fully diluted)	28,57%
Montant investi (k€)	600,0
Valorisation (k€)	154,5
Multiple	0,26x
Représentation	n/a

### Informations financières

(k€)	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23	déc-24	déc-25	déc-26	déc-27
CA		60	457	14							
Var n/(n-1)			661,7%	-96,9%							

### Description de l'activité

SolaireBox (société Scitior AG) conçoit, construit et installe des maisons écologiques fonctionnant à l'énergie solaire. La gamme historique primée à la COP21 inclut différentes innovations (toiture photovoltaïque, ossature en bois préassemblée, conception bioclimatique, systèmes Smart Home) et permet de réduire l'empreinte carbone d'un ménage de 50% en acquérant une maison au prix de marché. Le délai total de construction de ces maisons est de 8 à 10 mois contre 18 mois en moyenne chez des constructeurs traditionnels.

### Développements récents

L'activité a été extrêmement impactée par la crise du Covid-19 : aucun salon professionnel, soit un impact négatif sur le carnet de commandes et donc une activité quasi nulle sur 2020.

Les dirigeants mettent en place un nouveau plan de développement pour relancer rapidement l'activité sur la structure. Pas d'activité en 2021.



### Résumé de l'investissement

Dénomination sociale	SGEC
Forme juridique	SAS
Président	José Gaddarkhan
Synthèse activité	Société de Travaux Publics en Guadeloupe.
Secteur	BTP
Zone géographique	Guadeloupe
Date 1er investissement	déc-19
Instruments financiers	OC
% du capital (fully diluted)	15,15%
Montant investi (k€)	2 500,0
Valorisation (k€)	1 437,5
Multiple	0,58x
Représentation	n/a

### Informations financières

(k€)	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23	déc-24	déc-25	déc-26	déc-27
CA	13 095	16 916	17 140	11 698							
Var n/(n-1)		29,2%	1,3%	-31,8%							

### Description de l'activité

Basée à Baie-Mahault, la Société Guadeloupéenne d'Enrobés à Chaud (SGEC) est spécialisée dans la fabrication et la mise en œuvre des produits bitumineux. Elle intervient sur les travaux neufs et les marchés d'entretien du réseau routier guadeloupéen. La SGEC possède 60% de part de marché sur le secteur des travaux routiers et sert une base de clients privés et publics.

### Développements récents

L'entreprise a connu une année 2020 difficile avec l'arrêt de l'activité lors du premier confinement puis une activité ralentie de novembre 2020 à mars 2021 car l'unique fournisseur de granulats de SGEC était en grève, ce qui a significativement perturbé l'activité de l'entreprise. De plus l'entreprise a dû réorganiser son approvisionnement en bitume puisque le principal fournisseur de l'île a stoppé cette activité. Ces événements ont créé des coûts supplémentaires et un BFR en hausse.

L'année 2021 va se terminer au même niveau que 2020 en terme de chiffre d'affaires et rentabilité mais avec de belles perspectives puisque, sur le dernier trimestre, la production a repris un rythme classique. Le carnet de commandes dépasse les 30m€.





### Résumé de l'investissement

Dénomination sociale	Auto Lagon
Forme juridique	SAS
Président	Hervé Medina
Synthèse activité	Location de courte durée de véhicules de tourisme aux Antilles
Secteur	Location automobile
Zone géographique	Guadeloupe
Date 1er investissement	déc-19
Instruments financiers	AP / OC
% du capital (fully diluted)	40,68%
Montant investi (k€)	1 001,6
Valorisation (k€)	518,1
Multiple	0,52x
Représentation	n/a

### Informations financières

(k€)	déc-17	déc-18	déc-19	mars-21	déc-21	déc-22	déc-23	déc-24	déc-25	déc-26	déc-27
CA	500	1 393	3 094	4 969							
Var n/(n-1)		178,6%	122,1%	60,6%							

### Description de l'activité

Créé en 2013 et basé à Sainte-Anne, Auto Lagon est un groupe de location de voitures de courte durée (LDC) à destination principale des touristes et pour une demande locale. Possédant deux agences en Guadeloupe (au Gosier et à Saint François) et une en Martinique (Ducos, à proximité de l'aéroport), la société s'est principalement développée par la commercialisation de sa plateforme de réservation Wisiweb, auprès d'un réseau de 22 partenaires en Guadeloupe et 6 en Martinique.

### Développements récents

La baisse de la fréquentation touristique a impacté l'activité qui n'est pas conforme au plan de développement prévu. L'atterrissage met en avant une croissance du chiffre d'affaires malgré la crise sanitaire qui s'explique par les investissements effectués se traduisant par le niveau d'endettement élevé.

La fin d'année 2021 devait être une belle saison pour l'entreprise, mais les événements de fin d'année en Guadeloupe ont affaibli l'entreprise. En effet, les touristes ont majoritairement annulé leur voyage alors qu'il s'agit habituellement d'une période de forte activité.

**BOURBON GAZ**

## Résumé de l'investissement

Dénomination sociale	Bourbon Gaz
Forme juridique	SAS
Président	Patrick Degrigny
Synthèse activité	Conditionnement de gaz en bouteille à la Réunion
Secteur	Industrie
Zone géographique	La Réunion
Date 1er investissement	mars-20
Instruments financiers	OC
% du capital (fully diluted)	2,44%
Montant investi (k€)	200,0
Valorisation (k€)	216,0
Multiple	1,08x
Représentation	n/a

## Informations financières

(k€)	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23	déc-24	déc-25	déc-26	déc-27
CA		602	747	632							
Var n/(n-1)			24,1%	-15,4%							

## Description de l'activité

Bourbon Gaz a développé une activité de conditionnement et de commercialisation des gaz pour les secteurs suivants : industriels, laboratoires, alimentaires, cryogéniques, médico techniques. Elle oriente sa stratégie de développement vers l'extraction et la fabrication de gaz avec l'acquisition d'un site et la fabrication sur place afin de : (i) gagner en autonomie et être moins tributaire des importations qu'elle réalise actuellement (ii) élargir sa gamme d'offre de gaz tout en améliorant ses process de production et les délais de livraisons.

## Développements récents

En 2020 l'activité s'est contractée avec la crise sanitaire. Le premier confinement a complètement arrêté l'activité. La reprise s'est faite progressivement avec des clients davantage attentistes notamment dans le BTP. Cette période a permis au dirigeant d'emménager sur son nouveau site et ainsi améliorer sa productivité. L'année 2021 reste sur la même trajectoire avec une stagnation de l'activité et un chiffre d'affaires autour de 600k€ et une rentabilité d'exploitation positive.

## Résumé de l'investissement

Dénomination sociale	SOLAG
Forme juridique	SAS
Président	Jhemyli Delbrun
Synthèse activité	Location de courte durée de véhicules de tourisme sous franchise Greenmotion à la Martinique
Secteur	Location automobile
Zone géographique	Guadeloupe
Date 1er investissement	janv-20
Instruments financiers	OC
% du capital (fully diluted)	49,99%
Montant investi (k€)	400,0
Valorisation (k€)	324,0
Multiple	0,81x
Représentation	n/a

## Informations financières

(k€)	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23	déc-24	déc-25	déc-26	déc-27
CA											
Var n/(n-1)											

## Description de l'activité

Créée en 2019 SOLAM exploite la franchise Greenmotion (location sans passage en agence, déblocage direct avec un QR code, transparence accrue par rapport aux conditions de location traditionnelle) en Guadeloupe. La société est dirigée par la fille du propriétaire d'Ambitions Automobiles Antilles Martinique ayant une expérience de plus de 20 ans dans les concessions automobiles dans les DOM (ex-Volkswagen).

## Développements récents

Le développement de l'entreprise a été retardé du fait de la crise sanitaire, mais son modèle innovant et son faible niveau de charges lui permettent d'avoir des résultats positifs et encourageants pour l'année 2022.

## Résumé de l'investissement

Dénomination sociale	SOLAM
Forme juridique	SAS
Président	Jhemyli Delbrun
Synthèse activité	Location de courte durée de véhicules de tourisme sous franchise Greenmotion à la Martinique
Secteur	Location automobile
Zone géographique	Martinique
Date 1er investissement	janv-20
Instruments financiers	OC
% du capital (fully diluted)	49,99%
Montant investi (k€)	400,0
Valorisation (k€)	324,0
Multiple	0,81x
Représentation	n/a

## Informations financières

(k€)	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23	déc-24	déc-25	déc-26	déc-27
CA											
Var n/(n-1)											

## Description de l'activité

Créée en 2019, SOLAM exploite la franchise Greenmotion (location sans passage en agence, déblocage direct avec un QR code, transparence accrue par rapport aux conditions de location traditionnelle) en Martinique. La société est dirigée par la fille du propriétaire d'Ambitions Automobiles Antilles Martinique ayant une expérience de plus de 20 ans dans les concessions automobiles dans les DOM (ex-Volkswagen).

## Développements récents

A noter que ce dossier a été réalisé en co-investissement avec Vatel Capital qui est entré sur le même montant en OC. le développement de l'entreprise a été retardé du fait de la crise sanitaire, mais son modèle innovant et son faible niveau de charges lui permettent d'avoir de résultats positifs et encourageants pour l'année 2022.



### Résumé de l'investissement

Dénomination sociale	NLT Réunion
Forme juridique	SAS
Président	Badis Aggoune
Synthèse activité	Exploitation d'un site internet et location de véhicules de tourisme de courte durée à la Réunion.
Secteur	Location automobile
Zone géographique	La Réunion
Date 1er investissement	févr-20
Instruments financiers	AO
% du capital (fully diluted)	14,63%
Montant investi (k€)	300,0
Valorisation (k€)	225,0
Multiple	0,75x
Représentation	n/a

### Informations financières

(k€)	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23	déc-24	déc-25	déc-26	déc-27
CA	154	640	1 298	724							
Var n/(n-1)		315,6%	102,8%	-44,2%							

### Description de l'activité

Créée en novembre 2016 et basée à St Paul à la Réunion, la société Nouloutou permet la mise en relation via un site internet de particuliers propriétaires d'un bien (voiture, logement) avec des particuliers susceptibles de les louer. Le développement de la société s'est principalement construit sur la location de voitures entre particuliers. La demande de location étant largement supérieure à l'offre, la société a décidé d'acquérir une première flotte de véhicules qu'elle met à disposition sur un parking qu'elle loue sur la commune de St Gilles (zone touristique de l'Ouest de l'île) et de St Pierre (dans le Sud).

### Développements récents

La crise sanitaire a mis à mal le business model de la Société compte tenu de la baisse de la fréquentation touristique, le modèle agile de l'entreprise lui a permis de limiter les charges, de répondre à la demande locale et finalement de se projeter avec une croissance du chiffre d'affaires et une rentabilité d'exploitation qui devrait s'améliorer à fin 2021.



### Résumé de l'investissement

Dénomination sociale	Préfabloc
Forme juridique	SAS
Président	Maximin Valromex
Synthèse activité	Production de produits béton, fabrication de pierres artificielles et vente d'agrégats à La Réunion
Secteur	BTP
Zone géographique	La Réunion
Date 1er investissement	avr-20
Instruments financiers	AO
% du capital (fully diluted)	27,78%
Montant investi (k€)	749,7
Valorisation (k€)	844,0
Multiple	1,13x
Représentation	n/a

### Informations financières

(k€)	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23	déc-24	déc-25	déc-26	déc-27
CA		6 065	5 052	5 533							
Var n/(n-1)			-16,7%	9,5%							

### Description de l'activité

Préfabloc conçoit des matériaux pour le BTP prêt à l'emploi (parpaings, fosses septiques, bordures, planchers poutrelles, béton prêt à l'emploi). Créée en 1982, la société est installée dans le Sud de l'île à St Pierre. Après s'être lancée dans une stratégie de build up en 2013, la société s'est réorganisée sur les deux derniers exercices et s'est concentrée sur ses produits et marchés à plus forte marge.

### Développements récents

La réorganisation du groupe s'est traduite par plusieurs TUP sur l'exercice 2019 dans Préfabloc. Ces opérations ont impacté le compte de résultat avec une charge exceptionnelle de 2,9m€ ce qui dégrade le niveau des fonds propres. La réorganisation du groupe a également impacté le niveau de dettes avec de nombreux comptes courants entre les différentes structures du groupe ainsi que la holding. La dette financière est principalement composée de comptes courants groupe.

La crise du Covid-19 a été peu impactante sur l'activité avec 15 jours de fermeture de l'entreprise. 2020 a été une année de croissance et de développement pour l'entreprise.

En 2021, la tendance est également à la croissance grâce à un marché porteur et une augmentation du coût des matières premières dans la construction.

## Résumé de l'investissement

Dénomination sociale	Exforman
Forme juridique	SAS
Président	Maximin Valromex
Synthèse activité	Extraction de sable, de graviers et d'agrégats à la Réunion
Secteur	BTP
Zone géographique	La Réunion
Date 1er investissement	avr-20
Instruments financiers	AO
% du capital (fully diluted)	15,54%
Montant investi (k€)	751,6
Valorisation (k€)	846,2
Multiple	1,13x
Représentation	n/a

## Informations financières

(k€)	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23	déc-24	déc-25	déc-26	déc-27
CA		3 271	4 144	4 354							
Var n/(n-1)			26,7%	5,1%							

## Description de l'activité

Exforman est une société d'extraction de sable, de graviers et d'agrégats faisant du partie du groupe Prefabloc, située au Sud de la Réunion à St Pierre.

Croissance externe du groupe Prefabloc en 2013, Exforman fournit à la fois les sociétés du groupe (comme Prefabloc) et des sociétés tierces en matières premières pour être transformées en produit fini ou semi-fini.

## Développements récents

La société a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires de 4,3m€ avec une rentabilité d'exploitation de plus de 15%.

La dette financière est principalement composée de comptes courants groupe.

L'entreprise poursuit sur ce rythme en 2021 avec une légère croissance de son activité.



### Résumé de l'investissement

Dénomination sociale	Dauphin Télécom
Forme juridique	SAS
Président	Alain Haillant
Synthèse activité	Opérateur télécom dans la Caraïbe et basé à St Martin
Secteur	Industrie
Zone géographique	Saint-Martin
Date 1er investissement	mai-20
Instruments financiers	AO
% du capital (fully diluted)	15,00%
Montant investi (k€)	2 100,0
Valorisation (k€)	2 100,0
Multiple	1,00x
Représentation	n/a

### Informations financières

(k€)	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23	déc-24	déc-25	déc-26	déc-27
CA		10 689	10 795	14 190							
Var n/(n-1)			1,0%	31,4%							

### Description de l'activité

Dauphin Télécom est un opérateur télécom indépendant (offre fixe, mobile et internet), leader à Saint-Martin, opérant depuis 1998 dans la Caraïbe et s'adressant aux marchés des particuliers et des entreprises. La société est présente sur l'ensemble de l'arc Antilles Guyane.

### Développements récents

La société a pour projet le développement, le déploiement de la 4G+ et 5G ainsi que de son réseau FttX par la relance de ses investissements en infrastructures (3,6m€). A noter que la société a obtenu le contrat d'installation et d'exploitation de la fibre FttH sur l'île de St Barthélémy en 2019 pour un déploiement en juillet 2020 sur 32 mois.

La société est également en lice pour d'autres projets dans la zone comme le déploiement de la fibre sur le marché BtoB et BtoC. Au 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires réalisé connaît une légère décroissance.



## Résumé de l'investissement

Dénomination sociale	Fret Express Caraïbes
Forme juridique	SAS
Président	Patrice Amanou
Synthèse activité	Société de transports maritimes de fret entre la Martinique et Sainte-Lucie
Secteur	Transport
Zone géographique	Martinique
Date 1er investissement	juin-20
Instruments financiers	AO
% du capital (fully diluted)	8,00%
Montant investi (k€)	120,0
Valorisation (k€)	120,0
Multiple	1,00x
Représentation	n/a

## Informations financières

(k€)	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23	déc-24	déc-25	déc-26	déc-27
CA											
Var n/(n-1)											

## Description de l'activité

Les dirigeants sont les fondateurs de Transport Express Caraïbes, participation du FIP. De par leurs expériences ils ont constaté une demande grandissante pour le petit fret inter-îles. En réponse à ce constat ils lancent la société Fret Express Caraïbes qui va desservir via un navire dédié, Fort-de-France (port de marchandises) et Castries (sis sur St Lucie). La commande du navire a été passée auprès d'ODC Marine pour une livraison et un début d'activité mi-2021.

La société Transport Express Caraïbes est associée à hauteur de 13,33% et a par ailleurs réalisé un apport en compte courant d'associé permettant de lancer la commande de la nouvelle vedette.

## Développements récents

La vedette a été mise en service à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2021. D'abord positionnée au Marin, elle est désormais basée à Fort de France ce qui va permettre d'améliorer les synergies avec le port marchand et les autres professionnels.

L'activité suit le prévisionnel transmis malgré la crise sanitaire et les blocages de fin d'année qui ont ralenti l'activité (port bloqué) mais la reprise se profile correctement.



### Résumé de l'investissement

Dénomination sociale	L'Atelier
Forme juridique	SAS
Président	Guy Job
Synthèse activité	Restaurant gastronomique sous licence "L'Atelier de Joël Robuchon" à Saint-Barthélemy
Secteur	Restauration
Zone géographique	Saint Barthélemy
Date 1er investissement	déc-20
Instruments financiers	AO
% du capital (fully diluted)	20,41%
Montant investi (k€)	1 800,0
Valorisation (k€)	1 800,0
Multiple	1,00x
Représentation	n/a

### Informations financières

(k€)	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23	déc-24	déc-25	déc-26	déc-27
CA											
Var n/(n-1)											

### Description de l'activité

L'Atelier développe un concept gastronomique innovant à Saint-Barthélemy, lieu de tourisme haut de gamme où la clientèle est à 80% américaine. L'emplacement du projet se situe dans le triangle d'or sur le port de Gustavia, point de convergence des yachts et des touristes résidants dans les hôtels de l'île. Le concept de l'Atelier de Joël Robuchon à Saint-Barthélemy se décline en 3 espaces distincts afin de répondre à toutes les attentes des clients : l'Atelier de Joël Robuchon, le Club de Joël Robuchon et la Boutique de Joël Robuchon.

### Développements récents

L'ouverture effective du restaurant a eu lieu le 1er juillet 2021. Ce dernier a obtenu le label de "Maître Restaurateur" en septembre 2021. Le démarrage de l'activité a été perturbé par les restrictions sanitaires, les retards de travaux et des problématiques RH. Désormais l'Atelier, le rooftop et la boutique sont ouvertes, la saison s'annonce positive avec un afflux touristique sur cette fin d'année qui devrait permettre de rattraper le retard.



61, rue Henri Regnault La Défense  
92400 COURBEVOIE  
France  
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00  
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01  
[www.mazars.fr](http://www.mazars.fr)

## **FIP Outre-Mer Inter Invest n°1**

# **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

## **FIP Outre-Mer Inter Invest n°1**

21 ,rue Fortuny  
75017 Paris

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux porteurs de parts du FIP Outre-Mer Inter Invest n°1,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds d'investissement de proximité (FIP) Outre-Mer Inter Invest n°1 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FIP à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des OPC et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte évolutif qu'en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les instruments financiers de capital investissement sont valorisés selon les méthodes décrites dans le règlement du fonds et dans l'annexe. Nous avons vérifié la correcte application de ces méthodes et avons pris connaissance des procédures définies par la société de gestion pour le suivi et l'évaluation des instruments financiers de capital investissement.

La valeur des différentes catégories de parts est déterminée selon les modalités précisées dans le règlement du fonds et dans l'annexe. Nous avons vérifié la correcte application de ces modalités.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le

contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FIP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FIP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FIP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

*Fait à Courbevoie, date de la signature électronique*

*Document authentifié et daté par signature électronique*



**2022.05.04**

**17:57:18**

**+02'00'**

Jean-Luc MENDIELA

## **FIP Outre-Mer Inter Invest n°1**

Attestation du commissaire aux comptes relative à la composition de l'actif au 31 décembre 2021



**FIP Outre-Mer Inter Invest n°1**

21 ,rue Fortuny  
75017 Paris

**Attestation du commissaire aux comptes relative à la composition de l'actif au 31 décembre 2021**

A la société de gestion,

En notre qualité de commissaire aux comptes du FIP Outre-Mer Inter Invest n°1, et en application des dispositions de l'article L. 214-24-49 du code monétaire et financier relatives au contrôle de la composition de l'actif, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans la composition de l'actif au 31 décembre 2021 ci-jointe.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19. Il nous appartient de nous prononcer sur la cohérence des informations contenues dans la composition de l'actif avec la connaissance que nous avons du FIA acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté essentiellement à réaliser des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la cohérence des informations figurant dans le document joint avec la connaissance que nous avons du FIA acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

*Fait à Courbevoie, date de la signature électronique  
Document authentifié et daté par signature électronique*



**2022.02.1  
7 15:14:18  
+01'00'**

Jean-Luc MENDIELA

# Etats financiers

## Bilan

Actif (€)	31/12/2021	31/12/2020
Dépôts		
Instruments financiers	17 098 304,05	16 782 864,96
Instruments financiers de capital investissement	17 098 304,05	16 782 864,96
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	17 098 304,05	16 782 864,96
Contrats financiers	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	-	769 857,72
Réduction des frais de Gestion	-	
Porteurs de parts		
Charges constatées d'avance		
Autres	-	769 857,72
Comptes financiers	1 948 255,84	2 311 734,02
<b>Total Actif</b>	<b>19 046 559,89</b>	<b>19 864 456,70</b>

Passif (€)	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres		
Capital <sup>1</sup>	20 149 212,98	20 156 203,34
Report à nouveau <sup>2</sup>		
Prime d'émission	-	-
Plus ou moins-values nettes de l'exercice <sup>2,3</sup>	-	-
Résultat de l'exercice <sup>2</sup>	-1 102 653,09	-301 746,64
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	19 046 559,89	19 854 456,70
Instruments financiers	-	-
Contrats financiers		
Autres instruments financiers		
Dettes	-	10 000,00
Charges à payer	-	-
Dettes sur acquisition de titres	-	-
Droits d'entrée Inter Invest	-	-
Autres dettes	-	10 000,00
Comptes financiers	-	-
Prêts (Ligne de crédit)	-	-
Concours bancaires courants	-	-
<b>Total Passif</b>	<b>19 046 559,89</b>	<b>19 864 456,70</b>

<sup>1</sup> Capital sous déduction du capital souscrit non appelé et des répartitions d'actifs au titre de l'amortissement des parts du FIP

<sup>2</sup> Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

<sup>3</sup> Sous déduction des répartitions d'actifs au titre des plus et moins-values nettes

## Engagement hors bilan

Détail des corrections apportées à l'évaluation des instruments financiers négociés	Cours ou dernière valeur connue	Valeur ajustée	Commentaires
Instrument financiers négociés sur un marché réglementé	-	-	Néant
Parts de FIA ou droits d'entités étrangères assimilées à des FIA	-	-	Néant

Engagements sur opérations de marché (€)	31/12/2021	31/12/2020
Opérations de couverture	n/a	n/a
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations	n/a	n/a
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

### Engagements non liés à des opérations de marché

Société	Nature de l'engagement	Échéance	Montant	Modalités de mise en œuvre

### Inventaire détaillé des contrats financiers, des dépôts et des autres instruments financiers

Libellé	Quantité	Evaluation	Devise	Pourcentage de l'Actif Net
Néant				
Total				

## Compte de résultat

(€)	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières (I)	19 120,60	822 400,05
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Produits sur instruments financiers de capital investissement	18 729,79	817 857,72
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	390,81	4 542,33
Charges sur opérations financières (II)	-1 129,06	-1 665,96
Charges sur contrats financiers	-	-
Autres charges financières	-1 129,06	-1 665,96
Résultat sur opérations financières (total I - II)	17 991,54	820 734,09
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion (IV)	-1 120 644,63	-1 122 480,73
Résultat net de l'exercice (total I - II + III - IV)	-1 102 653,09	-301 746,64
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-	-
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (total I - II + III - IV +/- V - VI)	-1 102 653,09	-301 746,64

# Règles et méthodes comptables

La devise de comptabilité du portefeuille est l'Euro.

Les comptes annuels sont arrêtés au 31 décembre 2021. L'exercice 2021 constitue un exercice d'une durée de 12 mois. Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions prévues par le Règlement n°2014-01 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus et les sorties à leur prix de cession frais exclus.

## 1. Principes et méthodes d'évaluation des actifs

Le portefeuille du Fonds est évalué selon les critères suivants, appliqués dans la mesure du possible conformément aux recommandations de l'IPEV (« International Private Equity & Venture Capital ») Valuation Board en vigueur, approuvées par Invest Europe (anciennement European Private Equity & Venture Capital Association - EVCA) en vigueur, en fonction de la nature des Investissements détenus :

- Les titres négociés sur un marché actif sont évalués sur la base du premier cours de bourse inscrit au jour de réévaluation. En cas de restrictions légales, réglementaires ou conventionnelles à la cessibilité des instruments (ex : contraintes de lock up ou clauses équivalentes dans le pacte d'actionnaires), et en fonction des circonstances propres d'investissement, la société de gestion pourra appliquer des décotes visant à refléter l'illiquidité du titre.

- Les titres négociés sur un marché non actif sont soumis aux règles de valorisation des titres non négociés sur un marché (définies ci-après).

- L'évaluation des titres non négociés sur un marché est établie à partir de leur prix de revient durant les premiers mois postérieurs à l'acquisition. Par la suite, la réévaluation se fait en priorité par usage de références externes, particulièrement en cas de transaction significative récente (par exemple, augmentation de capital ou transaction portant sur une part significative du capital de la société) avec un tiers indépendant. Lorsqu'il existe une offre ferme et récente revue d'un tiers indépendant se portant acquéreur pour un prix jugé fiable et raisonnable, la réévaluation est fondée sur ce prix. En l'absence de références externes, il est recouru à des modèles financiers (par exemple modèles d'actualisation des flux « DCF » ou méthode des multiples).

- En cas d'impossibilité de recourir aux autres méthodes, la valorisation des titres s'effectuera sur la base du prix d'acquisition. Cette transaction constitue alors l'unique indication de valeur de l'actif économique de la société en portefeuille.

- Dans une telle situation, il peut être nécessaire d'appliquer une provision à la valeur issue de cette opération afin de tenir compte du caractère moins pertinent de la transaction en raison du temps écoulé ou d'un environnement différent.

- Quel que soit le mode de valorisation retenu (y compris lorsqu'il s'agit du prix de revient), en cas d'évolution défavorable de la situation de l'entreprise, de ses perspectives, de sa rentabilité ou de sa trésorerie, la réévaluation est révisée à la baisse.

- Les parts de FCP et SICAV ainsi que les droits d'entités étrangères assimilées sont valorisées à la dernière valeur connue communiquée par la société gérant l'entité, excepté lorsque la société de gestion estime que cette valeur ne satisfait pas aux critères d'évaluation définis au présent article. Lorsque des distributions et/ou libérations de capital sont intervenues depuis la date à laquelle la dernière valorisation des parts ou droits a été calculée, cette valorisation sera alors retraitée des flux financiers réalisés postérieurement.

- Les obligations ainsi que les avances en compte courant sont enregistrées et évaluées pour leur montant nominal, quelle que soit leur échéance. Après la période de maintien au prix de revient dans les mois postérieurs à l'investissement, le montant nominal est majoré des intérêts courus et/ou capitalisés.

- Les titres de créances négociables (TCN) de durée de vie inférieure à 3 mois à l'émission, à la date d'acquisition, ou dont la durée de vie restante à courir devient inférieure à 3 mois à la date de détermination de la valeur liquidative, sont évalués selon la méthode simplificatrice (linéarisation). En cas d'événement de crédit affectant le crédit de l'émetteur, la méthode simplificatrice est abandonnée et le TCN est valorisé au prix du marché selon la méthode appliquée pour les TCN de maturité supérieure à 3 mois. Dans le cas particulier d'un TCN indexé sur une référence de taux variable (essentiellement l'EONIA), une écriture dans la comptabilité de l'OPCVM enregistrera l'impact du mouvement de marché (calculé en fonction du spread de marché de l'émetteur, c'est à dire de l'écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur).

- Les TCN de maturité supérieure à 3 mois sont valorisés par l'application d'une méthode actuarielle, le taux d'actualisation retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre (spread de marché de l'émetteur).

- Les taux de marché utilisés sont : (i) pour l'Euro, les taux officiels Euribor, (ii) pour l'USD, courbe de swap Fed Funds (méthode OIS), (iii) pour le GBP, courbe de swap SONIA (méthode OIS).

- Le taux d'actualisation est un taux interpolé (par interpolation linéaire) entre les deux périodes cotées les plus proches encadrant la maturité du titre.

- Les options (BSA, ORA, OCA ...) sont valorisées au prix des nouvelles actions auxquelles leur exercice donne droit diminué du montant du nominal qui devrait être versé dans l'hypothèse d'une souscription effective de ces nouvelles actions. Cette valorisation intervient dès lors que l'exercice des options est possible. De plus, il convient d'ajouter à la valeur des OCA/ORA la valeur des intérêts courus dès lors que le contrat d'émission prévoit leur paiement lorsqu'elles sont exercées.

- Les engagements hors bilan de libération ultérieure de capital sont valorisés à leur nominal. Les options que le Fonds s'est engagé à exercer sous certaines conditions sont valorisées au prix d'exercice de ces options ou à défaut au prix d'acquisition des instruments liés à ces options. Dans le cas d'un paiement différé sur acquisition ou cession d'actifs, lorsque la dette ou la créance est certaine ou conditionnelle, elle est valorisée pour la somme correspondante ou estimée dans les comptes du Fonds concerné. Ces engagements seront décrits de manière détaillée dans les annexes aux comptes.

- La valorisation des garanties de passif obtenues ou accordées sur l'acquisition ou la cession d'actifs est décrite de manière détaillée dans les annexes aux comptes. Lorsque la société de gestion dispose d'éléments probants permettant de prévoir leur exercice, la valeur estimée correspondante est inscrite dans les comptes.

## 2. Méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode suivie pour la comptabilisation des valeurs à revenu fixe est celle des produits encaissés

## 3. Politique de distribution

Les sommes distribuables sont constituées par :

- Le résultat : Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, primes et lots, dividendes, et de tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

- Les plus et moins-values : Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

La société de gestion peut procéder à la distribution de l'intégralité des revenus du Fonds et des produits de cession de ses participations, après déduction des frais et commissions du Fonds.

La société de gestion peut décider, en cours d'exercice, la mise en distribution d'un ou plusieurs acomptes dans la limite des sommes distribuables comptabilisées à la date de la décision.

## 4. Frais de gestion et frais divers

### REMUNERATION DE LA SOCIETE DE GESTION

Les frais récurrents de fonctionnement et de gestion du Fonds recouvrent tous les frais facturés directement au Fonds (dépenses), à l'exception des frais de transactions. Ils sont exprimés en charges comprises.

Ces frais comprennent notamment :

- la rémunération de la Société de gestion,
- la rémunération du Dépositaire,
- la rémunération des intermédiaires chargés de la commercialisation,
- la rémunération des Commissaires aux Comptes,
- les frais générés par l'information réglementaire et commerciale des porteurs de parts.

La Société de gestion prélèvera 4,30% net de taxe par an au titre des frais de fonctionnement et de gestion du Fonds.

L'assiette de la rémunération annuelle de la Société de gestion est le montant total des souscriptions recueillies par le Fonds (hors droits d'entrée). La rémunération est perçue annuellement le 1er juillet de chaque année, sur la base de l'assiette applicable telle qu'indiquée ci-dessus.

REMUNERATION DU DEPOSITAIRE

La rémunération du Dépositaire est prise en compte dans les frais de fonctionnement. Elle est donc à la charge de la société de gestion.

REMUNERATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

La rémunération du Commissaire aux Comptes est prise en compte dans les frais de fonctionnement. Elle est donc à la charge de la société de gestion.

FRAIS DE RUPTURE

Les frais de rupture sont à la charge du Fonds.

FRAIS DE CONTENTIEUX

Les frais de contentieux engagés par la Société de Gestion dans le cadre de litiges l'opposant à des porteurs de parts liés au respect par eux des dispositions du règlement, sont à la charge exclusive du Fonds.

Les frais de contentieux engagés par la Société de Gestion dans le cadre de la gestion des participations du Fonds sont à la charge exclusive du Fonds.

Lorsque ces frais sont liés à des litiges desquels il résulte d'une décision de justice que la Société de Gestion a commis une faute grave ou lourde, ladite Société de Gestion doit rembourser au Fonds les frais dont il a fait l'avance.

FRAIS DE CONSTITUTION

A la clôture de la Période de Souscription, le Fonds versera à la Société de gestion, un montant TTC égal à 1,00% du montant total des souscriptions recueillies par le Fonds (hors droits d'entrée) en compensation de l'ensemble des frais et charges supportés par elle au titre de la constitution de celui-ci.

Un acompte pourra être versé par le Fonds à la Société de gestion le 31 décembre 2017, qui ne devra pas être supérieur à 1,00% TTC du montant total des souscriptions recueillies par le Fonds (hors droits d'entrée) au 31 décembre 2017.

TAUX DE FRAIS ANNUEL MOYEN

Le Taux de Frais Annuel Moyen (TFAM) gestionnaire et distributeur supporté par le souscripteur est égal au ratio, calculé en moyenne annuelle, entre :

- le total des frais et commissions prélevés tout au long de la vie mentionné à l'article D.214-80 du code monétaire et financier ;
- et le montant maximal des souscriptions initiales totales en incluant les droits d'entrée susceptibles d'être acquittés par la souscripteur.

Les taux mentionnés dans ce tableau correspondent aux ratios entre les frais ou la commission et le montant maximal des souscriptions initiales totales.

Catégorie agrégée de frais (D. 214-80 du code monétaire et financier)	Droits d'entrée et de sortie	Frais récurrents de gestion & fonct.	Com. de constitution	Frais de fonction. non récurrents	Frais de gestion indirects	Totaux des taux de frais
<b>Rappel des TFAM gestionnaire et distributeurs maxima sur la durée de vie du fonds ou de la holding, tels que présentés dans le DICI</b>	0,56%	3,95%	0,11%	0,95%	0,95%	6,52%
<b>Taux constatés chaque année et sur la durée écoulée du fonds ou de la société (gestionnaire et distributeur)</b>	<b>Exercice 2017</b>	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
	<b>Exercice 2018</b>	2,76%	2,07%	0,47%	0,00%	0,10%
	<b>Exercice 2019</b>	0,00%	4,30%	0,53%	0,29%	0,11%
	<b>Exercice 2020</b>	0,00%	4,30%	0,00%	-0,29%	0,01%
	<b>Exercice 2021</b>	0,00%	4,30%	0,00%	0,00%	0,00%
	<b>TFAM de la période</b>	0,55%	3,15%	0,18%	0,16%	0,20%

## 5. Evènement postérieur à la clôture

Les comptes annuels sont établis dans le contexte de la crise sanitaire liée au Covid-19. Il n'est pas possible d'estimer, à ce jour, les impacts de cette crise sanitaire sur les comptes du FIP. Les comptes 2021 tiennent compte des effets de cette crise.

## Décomposition du capital

(€)	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Apports	26 064 645,74	26 085 328,55	-20 682,81
Capital souscrit <sup>1</sup>	26 064 645,74	26 085 328,55	-20 682,81
Prime de souscription	-	-	-
Capital non appelé <sup>2</sup>	-	-	-
Résultat de la gestion	-7 018 085,85	-6 230 871,85	-787 214,00
Résultat de l'exercice	-1 102 653,09	-301 746,64	-800 906,45
Cumul des résultats capitalisés des exercices précédents	-1 881 765,45	-1 580 018,81	-301 746,64
Plus-values réalisées	-	-	-
sur instrument financier de capital investissement	-	-	-
sur dépôts et sur autres instruments financiers	-	-	-
sur contrats financiers	-	-	-
Moins-values réalisées	-	-	-
sur instrument financier de capital investissement	-	-	-
sur dépôts et sur autres instruments financiers	-	-	-
sur contrats financiers	-	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-	-
Quote-part de plus-value restituée aux assureurs	-	-	-
Frais de transaction	-	-	-
Différences de change	-	-	-
Différences d'estimation	-4 033 667,31	-4 349 106,40	315 439,09
sur instrument financier de capital investissement	-4 033 667,31	-4 349 106,40	315 439,09
sur dépôts et sur autres instruments financiers	-	-	-
sur contrats financiers	-	-	-
Boni de liquidation	-	-	-
Répartitions d'actifs	-	-	-
Rachats	-	-	-
Distributions de résultats	-	-	-
Distributions de plus ou moins-values nettes	-	-	-
Répartitions d'actifs	-	-	-
Autres éléments	-	-	-
Frais de constitution	-	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice	19 046 559,89	19 854 456,70	-807 896,81

<sup>1</sup> Y compris les commissions de souscription acquises au FIP

<sup>2</sup> Sous déduction des commissions de rachat au FIP



## Actif Net

Actif Net du Fonds (€)	31/12/2021	31/12/2020
Investissements	17 098 304,05	16 782 864,96
Portefeuille	17 098 304,05	16 782 864,96
Intérêts courus non échus sur instruments financiers de capital investissement		
Créances	-	769 857,72
Dettes	-	-10 000,00
Trésorerie nette	1 948 255,84	2 311 734,02
<b>Actif net du fonds</b>	<b>19 046 559,89</b>	<b>19 854 456,70</b>

### Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

	Nb de parts à l'ouverture	Nb de parts souscrites	Nb de parts rachetées	Nombre de parts au 31/12/2021
Parts A	26 020 203	-	-26 700	25 993 503
Parts B	68 000	-	-	68 000

### Ventilation de l'Actif Net par nature de parts<sup>1</sup>

(€)	Valeur nominale unitaire	Engagement	Valeur Liquidative unitaire 31/12/2021	Valeur totale 31/12/2021
Parts A	1,00	25 993 503,00	0,7327	19 046 559,89
Parts B	1,00	68 000,00	-	-

<sup>1</sup> La valeur liquidative est établie selon les règles de France Invest : les valeurs ou titres non cotés sont évalués à leur prix de souscription ou d'acquisition pendant une période d'une année suivant ces opérations, sauf lorsque la société de gestion constate une détérioration notable de la situation et des perspectives de la société émettrice. La valorisation des parts du FIP Outre-Mer Inter Invest n°1 reflète la valorisation retenue pour les sociétés composant le portefeuille du Fonds minorée des frais récurrents de gestion pour la période.

# Portefeuille détaillé

## Sociétés en portefeuille

Société	Date invest.	Instruments <sup>1</sup>	Quantité de titres	Détention <sup>2</sup>	Montant investi (k€)	Valorisation (k€)	Multiple	Diff. Estimation
Tremplin's	juin-18	OC	10 000	25,00%	1 000,0	825,0	0,83x	-175,0
Loca System	août-18	OC	12 000		600,0	498,0	0,83x	-102,0
Loca System	août-18	AO	16		400,0	300,0	0,75x	-100,0
Loca System				10,00%	1 000,0	798,0	0,80x	-202,0
Bioclimatic Technol	déc-18	AO	8 320	n/a	300,0	0,0	0,00x	-300,0
Royal Bora Bora	déc-18	OC	295		395,5	320,4	0,81x	-75,2
Royal Bora Bora	déc-18	AO	292		783,0	587,3	0,75x	-195,8
Royal Bora Bora				25,98%	1 178,6	907,7	0,77x	-270,9
Alizes Locations	déc-18	AO	53	34,60%	397,5	298,1	0,75x	-99,4
Ste Forestière de bic	janv-19	AO	14	12,28%	210,0	52,5	0,25x	-157,5
Transports Express C	mars-19	OC	60 000	37,50%	600,0	524,7	0,87x	-75,3
Oresthe	mai-19	AO	4 000	26,82%	400,0	200,0	0,50x	-200,0
D-Ocean	juil-19	OC	27 500		550,0	591,3	1,08x	41,3
Private Charter Tah	juil-19	OC	26		653,6	405,1	0,62x	-248,5
Private Charter Tah	juil-19	AO	26		653,6	394,3	0,60x	-259,4
Private Charter Tahiti				34,21%	1 307,3	799,4	0,61x	-507,9
Plantation LAJUS	août-19	OC	20 002	25,90%	500,1	535,1	1,07x	35,0
TPRM Transport	sept-19	OC	178	22,88%	502,4	552,6	1,10x	50,2
Le Dronmi	nov-19	OC	4 334	30,24%	260,0	298,9	1,15x	38,9
AGD	déc-19	OC	38		593,8	492,8	0,83x	-100,9
AGD	déc-19	AO	39		609,4	457,0	0,75x	-152,3
AGD				32,49%	1 203,1	949,8	0,79x	-253,3
SMAC	déc-19	OC	400		800,0	856,0	1,07x	56,0
SCITIOR	déc-19	OC	667		200,1	54,5	0,27x	-145,6
SCITIOR AG	déc-19	AO	1 333		399,9	100,0	0,25x	-299,9
SCITIOR AG				28,57%	600,0	154,5	0,26x	-445,5
SGEC	déc-19	OC	1 679	15,15%	2 500,0	1 437,5	0,58x	-1 062,5
Auto Lagon	déc-19	OC	2 500		500,0	267,3	0,53x	-232,8
Auto Lagon	déc-19	AO	228		501,6	250,8	0,50x	-250,8
Auto Lagon				40,68%	1 001,6	518,1	0,52x	-483,6
SOLAG	janv-20	OC	400 000	49,99%	400,0	324,0	0,81x	-76,0
SOLAM	janv-20	OC	400 000	49,99%	400,0	324,0	0,81x	-76,0
NLT Réunion	févr-20	AO	200	14,63%	300,0	225,0	0,75x	-75,0
Bourbon Gaz	mars-20	OC	100	2,44%	200,0	216,0	1,08x	16,0
Préfabloc	avr-20	AO	673	27,78%	749,7	844,0	1,13x	94,3
Exforman	avr-20	AO	184	15,54%	751,6	846,2	1,13x	94,5
Dauphin Télécom	mai-20	AO	2 386 364	15,00%	2 100,0	2 100,0	1,00x	0,0
Fret Express Caraibx	juin-20	AO	12	8,00%	120,0	120,0	1,00x	0,0
L'Atelier	déc-20	AO	236 842	20,41%	1 800,0	1 800,0	1,00x	0,0
<b>Total I</b>					<b>21 332,1</b>	<b>17 152,8</b>	<b>0,80x</b>	<b>-4 179,2</b>

## Sociétés cédées

Société	Date invest.	Instruments <sup>1</sup>	Quantité de titres	Détention <sup>2</sup>	Montant investi (k€)	Prdt Cession (k€)	Multiple	TRI réalisé
<b>Total II</b>					<b>0,0</b>	<b>0,0</b>		<b>0,00%</b>

<b>Total (I+II)</b>					<b>21 332,1</b>	<b>17 152,8</b>	<b>0,80x</b>	
---------------------	--	--	--	--	-----------------	-----------------	--------------	--

<sup>1</sup> AP : "Action de Préférence" ; AO : "Action Ordinaire" ; OC : "Obligation Convertible"

<sup>2</sup> Sur une base "fully diluted"

## Etat des investissements en capital investissement

Société	Nature des titres <sup>1</sup>	Quantité	Prix unitaire	Coût d'acquisition
Total				-

<sup>1</sup> AP : "Action de Préférence" ; AO : "Action Ordinaire" ; OC : "Obligation Convertible"

## Evolution de l'évaluation des investissements en capital investissement

(€)	Coût d'acquisition			Valorisation		
	31/12/2021	31/12/2020	Variation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Tremplin's	1 000 000,0	1 000 000,0	-	825 000,0	825 000,0	-
Transports Express C	600 000,0	600 000,0	-	524 700,0	490 500,0	34 200,0
Loca System	1 000 000,0	1 000 000,0	-	798 000,0	1 048 000,0	-250 000,0
Royal Bora Bora	1 178 563,2	1 178 563,2	-	907 654,6	605 103,0	302 551,6
Le Dronmi	260 040,0	260 040,0	-	298 939,1	204 755,0	94 184,1
SGEC	2 500 031,0	2 500 031,0	-	1 437 517,8	2 015 650,0	-578 132,2
SMAC	800 000,0	800 000,0	-	856 000,0	856 000,0	-
SCITIOR	600 000,0	600 000,0	-	154 502,3	309 004,0	-154 501,8
AGD	1 203 125,0	1 203 125,0	-	949 843,8	937 968,0	11 875,8
Auto Lagon	1 001 600,0	1 001 600,0	-	518 050,0	518 050,0	-
D-Ocean	550 000,0	550 000,0	-	591 250,0	443 438,0	147 812,0
Plantation LAJUS	500 050,0	500 050,0	-	535 053,5	535 054,0	-0,5
Private Charter Tah	1 307 280,0	1 307 280,0	-	799 370,2	679 786,0	119 584,2
TPRM Transport	502 401,4	502 401,4	-	552 641,1	414 481,4	138 159,7
Bourbon Gaz	200 000,0	200 000,0	-	216 000,0	212 932,0	3 068,0
SOLAG	400 000,0	400 000,0	-	324 000,0	206 016,0	117 984,0
SOLAM	400 000,0	400 000,0	-	324 000,0	206 016,0	117 984,0
Bioclimatic Technol	300 019,2	300 019,2	-	-	-	-
Alizes Locations	397 500,0	397 500,0	-	298 125,0	198 750,0	99 375,0
Oresthe	400 000,0	400 000,0	-	200 000,0	300 000,0	-100 000,0
Ste Forestière de bir	210 000,0	210 000,0	-	52 500,0	105 000,0	-52 500,0
NLT Réunion	300 000,0	300 000,0	-	225 000,0	150 000,0	75 000,0
Préfabloc	749 722,0	749 722,0	-	843 998,9	749 722,0	94 276,9
Exforman	751 640,0	751 640,0	-	846 158,3	751 640,0	94 518,3
Dauphin Télécom	2 100 000,3	2 100 000,3	-	2 100 000,3	2 100 000,3	-
Fret Express Caraïbe	120 000,0	120 000,0	-	120 000,0	120 000,0	-
L'Atelier	1 799 999,2	1 799 999,2	-	1 799 999,2	1 799 999,2	-
Total Portefeuille	21 131 971,4	21 131 971,4	-	17 098 304,0	16 782 865,0	315 439,1

## Etat des cessions

Société	Nature des titres	Coût d'acquisition	Prix de cession <sup>(1)</sup>	Plus-value	Moins-value
Total					

(1) Produit de Cession brut.

## Détail des créances et des dettes

(€)	31/12/2021
Dettes	-
Provision de la commission de gestion	-
Provision des commissions du dépositaire	-
Provisions des honoraires de commissaires aux comptes	-
Frais juridiques	-
Provision pour frais de transaction	-
Provision des honoraires d'assurance	-
Autres dettes	-
Fournisseurs	-
Dette sur acquisition de titres financiers	-
Créances	-
Investisseurs (moins-versé)	-
Charges constatées d'avance	-
Coupons/Dividendes à recevoir	-

## Détail des frais

(€)	31/12/2021	31/12/2020	Cumul depuis la création
Rémunération de la société de gestion	-1 120 644,63	-1 122 480,73	-3 906 715,34
Commission de gestion	-1 120 644,63	-1 122 480,73	-3 906 715,34
Réduction de la commission de gestion	-	-	-
Coûts de fonctionnement opérationnel du Fonds	-	-	-
Commission du dépositaire	-	-	-
Honoraires du Commissaire aux comptes	-	-	-
Autres Frais de Gestion	-	-	-
Assurance ACE	-	-	-
Frais juridiques et fiscaux	-	-	-
Autres frais du Fonds	-	-	-
Régularisation sur exercices antérieurs	-	-	-
Frais non supportés par les sociétés en portefeuille	-	-	-
Total	-1 120 644,63	-1 122 480,73	-3 906 715,34

Au 31 décembre 2021, le total des autres frais de gestion (hors taxes), représente 0% du montant total d'Engagement

Au 31 décembre 2021, le total des Frais de Gestion, représente 4,3% du montant total d'Engagement

## Affectation des sommes distribuables

### Résultat

(€)	31/12/2021	31/12/2020
Sommes à affecter	-1 102 653,09	-301 746,64
Report à nouveau		
Résultat	-1 102 653,09	-301 746,64
Affectation		
Distribution de résultat		
Report à nouveau		
Capitalisation parts A	-1 102 653,09	-301 746,64
Capitalisation parts B	-	-
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution par part		
Crédits d'impôts et avoirs fiscaux	-	-
Provenant de l'exercice		
Période N-1		
Période N-2		
Période N-3		
Période N-4		

### Plus et moins values nettes

(€)	31/12/2021	31/12/2020
Sommes à affecter	-	-
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice		
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Affectation	-	-
Distribution de résultat		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation		
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire		

## Evolution sur 5 ans des parts du Fonds

(€)	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Actif Net du Fonds	19 046 559,89	19 854 456,00	24 449 047,21	25 483 446,47
Parts A				
Engagements	25 993 503,00	26 020 203,00	26 104 203,00	26 065 745,00
Engagements libérés	25 993 503,00	26 020 203,00	26 104 203,00	26 045 745,00
Actif Net	19 046 559,89	19 854 456,00	24 449 047,21	25 483 446,47
Répartitions d'actifs				
Distributions sur résultat				
Distributions sur plus et moins-values nettes				
Nombre de parts	25 993 503	26 020 203	26 104 203	26 064 745
Report à nouveau unitaire				
Plus et moins-values nettes unitaires reportées				
Valeur liquidative par part	0,7327	0,7630	0,9365	0,9776
Parts B				
Engagements	68 000,00	68 000,00	68 000,00	38 000,00
Engagements libérés	68 000,00	68 000,00	68 000,00	38 000,00
Actif Net	-	-	-	-
Répartitions d'actifs				
Distributions sur résultat				
Distributions sur plus et moins-values nettes				
Nombre de parts	68 000	68 000	68 000	38 000
Report à nouveau unitaire				
Plus et moins-values nettes unitaires reportées				
Valeur liquidative par part	-	-	-	-

# Autres informations réglementaires

## Frais reçus de la Société de Gestion des sociétés des Portefeuilles des Fonds

(€)	Montant
Total	
	-

Au titre de l'exercice 2021, la société de gestion n'a perçu aucun frais de la part des sociétés composant le portefeuille des Fonds.

## Co-investissement des investisseurs

(€)	Date	Co-investisseurs	Montant
-----	------	------------------	---------

Au titre de l'exercice 2021, aucune opération n'a été effectuée en co-investissement avec un investisseur

## Co-investissements réalisés avec des Fonds gérés par la société de gestion

(k€)	Date	Co-investisseurs	Montant	% de détention
------	------	------------------	---------	----------------

Au titre de l'exercice 2021, aucun co-investissement réalisé avec des Fonds gérés par la Société de Gestion n'a été effectué.

## Co-investissements réalisés avec l'équipe de gestion

(€)	Date	Montant investi	% de détention
-----	------	-----------------	----------------

Au titre de l'exercice 2021, aucun co-investissement avec l'équipe de gestion d'Inter Invest Capital n'a été réalisé

## Instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la société de gestion ou par les entités de son groupe

Néant

## Profil de risque actuel du FIA

1. Pourcentage d'actifs du FIA qui font l'objet d'un traitement spécial du fait de leur nature non liquide

Les investissements du Fonds dans des sociétés non cotées sont par définition non liquides et sont gérés en tant que tels.

2. Toute nouvelle disposition prise pour gérer la liquidité du FIA

Aucune nouvelle disposition n'a été prise au cours de l'exercice pour gérer la liquidité du FIA

3. Le profil de risque actuel du FIA et les systèmes de gestion du risque utilisés par le FIA ou sa société de gestion de portefeuille, société de gestion ou gestionnaire pour gérer ces risques

Les investissements du Fonds étant réalisés dans des actifs non cotés, ce dernier présente un risque de perte en capital ainsi qu'un risque de liquidité important. La société de gestion de portefeuille a mis en place une politique de gestion des risques permettant de prévenir et gérer les différents risques auxquels s'exposent le FIA et notamment le risque de liquidité.

# Autres informations réglementaires

## Mandats sociaux et salariés de la Société de Gestion

Néant

## Changements intervenus au cours de l'exercice

Aucun changement substantiel n'est intervenu au cours de l'exercice affectant les principales caractéristiques et les modalités de fonctionnement et de gestion du Fonds et concernant notamment :

- Sa stratégie et ses objectifs de gestion
- Les modalités d'évaluation des actifs
- Les acteurs (société de gestion, dépositaire, gestionnaire administratif et comptable)

En 2021, la Société de Gestion a recruté Benoît Sola (Associate), Marjory Garnier (Fund Manager) qui remplit le rôle de valorisateur interne pour le Fonds et Pierre Guidou (RCCI).

## Changement à venir

Néant

## Changement de méthodes de valorisation

Aucun changement de méthode ou de réglementation n'est à signaler dans le cadre de cet exercice.

## Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Pour les besoins de la gestion de la trésorerie du Fonds, la Société de Gestion a ouvert un compte de trésorerie auprès de BNP Paribas en date du 14 décembre 2018. La sélection de ce prestataire s'est faite dans le respect des règles de sélections et d'évaluation des prestataires définie par la Société de Gestion qui sont restées inchangées en 2021.

## Utilisation des droits de vote

Conformément à l'article 319-22 et suivants du Règlement Général de l'AMF, la Société de Gestion a été en mesure d'exercer librement les droits de vote attachés aux actions détenues en portefeuille. Durant cet exercice, les membres de l'équipe de gestion ont participé ou se sont faits représenter à l'ensemble des assemblées générales et ont été mis en mesure d'exercer librement les droits de vote attachés aux actions détenues en portefeuille dans les 2 sur 4 sociétés investies en 2018, dans les 4 sur 10 sociétés investies en 2019 et dans les 4 sur 6 sociétés investies en 2020.

Les détails concernant la politique d'engagement actionnarial de la société de gestion sont disponibles sur le site Internet d'Inter Invest Capital (<https://www.inter-invest.fr/bundles/showcase/pdf/compte-rendu-politique-engagement-2020.pdf>)

## Rémunération et intéressement des salariés de la Société de Gestion

La politique de rémunération de la Société de Gestion est conforme à la directive AIFM. Le montant total des rémunérations brutes distribuées aux 7,2 bénéficiaires (équivalent ETP) pour l'exercice social de la Société de Gestion, clos le 31 décembre 2021, s'est élevé à 925 k€ (dont 92k€ de rémunération variable). La part revenant aux membres du personnel exerçant une incidence significative sur le profil de risque du fonds, est récapitulée dans le tableau ci-après.

Aucun intéressement aux plus-values (carried interest) n'a été versé au cours de l'exercice 2021.

(k€)	Montant
Cadres supérieurs	597,6
Personnel de la Société de Gestion ayant une incidence significative	126,9
<b>Total</b>	<b>724,5</b>



La rémunération du personnel de la société de gestion est composée d'une part fixe, d'une part variable individuelle, d'un intéressement au résultat de la société et le cas échéant, des plus-values (carried interest) distribuées par le FIA. La partie fixe de la rémunération doit être suffisamment importante pour rémunérer le professionnel au regard de son niveau d'expérience, de la responsabilité de son poste, de son niveau de compétence, de son degré d'expertise et de son engagement. La part fixe de la rémunération globale d'un collaborateur est fixée au moment de son embauche. Elle est revue annuellement dans le cadre du processus de réexamen. La séparation entre la partie fixe et la partie variable de la rémunération doit être absolue. Il ne doit pas y avoir de vase communicant entre l'une et l'autre partie de la rémunération.

La rémunération variable n'est pas versée par le biais d'instruments ou de méthode qui facilitent le contournement des exigences des dispositions législatives et réglementaires applicables aux sociétés de gestion de portefeuille. La partie variable de la rémunération du personnel est attribuée à la discrétion de la Direction selon deux principes, une enveloppe de rémunération variable déterminée en fonction des résultats de la société de gestion et une attribution individuelle fondée sur l'appréciation par le management de la performance sur la base de critères objectifs comme qualitatifs. Pour déterminer la part de la rémunération variable des collaborateurs, la société de gestion tient également compte des risques actuels et futurs de la société de gestion.

Les détails concernant la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site Internet d'Inter Invest Capital (<https://www.inter-invest.fr/bundles/showcase/pdf/politique-de-remuneration.pdf>)

## Prise en compte des critères ESG dans la politique d'investissement du Fonds

La Société de Gestion ne prend pas systématiquement en compte les critères ESG de la loi n°2010-788 dans la politique d'investissement des fonds dont elle assume la gestion. En effet, elle se repose sur les règles et contraintes particulières définies dans chacun des règlements des Fonds gérés. Dans le cas d'espèce, le règlement du Fonds ne fait pas mention des critères ESG.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

En marge du rapport sur l'exercice 2021, il est précisé que la Société de Gestion est signataire des UNPRI depuis le 27/01/2020.



[capital-investissement@inter-invest.fr](mailto:capital-investissement@inter-invest.fr)

Tel : 01 56 62 00 55

[www.inter-invest.fr](http://www.inter-invest.fr)

Société de gestion

Inter Invest Capital  
21, rue Fortuny – 75017 PARIS  
RCS PARIS 809 672 165  
Agrément AMF GP-15000006

Dépositaire

RBC Investor Services Bank France SAS  
105, rue Réaumur – 75002 PARIS

Commissaire aux comptes

Mazars  
61, rue Henri Regnault  
92075 PARIS LA DÉFENSE Cedex